

La Catalogne : un nouvel État européen?

Santi Torres, s.j.

Numéro 770, janvier–février 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70806ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Torres, S. (2014). La Catalogne : un nouvel État européen? *Relations*, (770), 9–9.



La Catalogne : un nouvel État européen?

SANTI TORRES, S.J.

Le 11 septembre 2012, plus d'un million de personnes remplissaient les rues de Barcelone scandant un même slogan : «La Catalogne, un nouvel État d'Europe». Un véritable succès qui avait même surpris l'Assemblée nationale catalane, qui avait œuvré durant des mois à l'organisation de l'événement. Le conflit politique catalan atteignait pour la première fois une importante visibilité internationale.

Un an plus tard, le 11 septembre 2013, une chaîne humaine de plus d'un million et demi de personnes a relié le territoire catalan du nord au sud – soit plus de 400 km. Cette fois, la manifestation réclamait clairement la tenue d'un référendum sur l'indépendance.

Pour comprendre ce qui se passe en Catalogne, il faut revenir sur le long processus politique dont ces événements sont l'aboutissement, à savoir l'érosion continue du pacte constitutionnel qui avait été établi par le nouveau régime démocratique espagnol à la fin de la dictature franquiste, particulièrement hostile à la culture, à la langue et aux institutions catalanes. La Constitution de 1978 jeta les bases d'une structure institutionnelle de l'État caractérisée par deux principes fondamentaux : l'unité indissoluble de la nation espagnole et un système de décentralisation politico-administrative subdivisé en 17 communautés autonomes. Celles-ci possèdent aujourd'hui un grand nombre de prérogatives dans des domaines importants comme la santé, l'éducation, la protection sociale et, dans certains cas, la culture. Toutefois, cette décentralisation n'a pas répondu entièrement aux revendications de certaines communautés autonomes (la Catalogne et le Pays basque, par exemple) caractérisées par une forte conscience nationale et qui n'ont pas vu, durant ces années de démocratie, de changement significatif

dans la reconnaissance de leur identité et en faveur d'une vision plurinationale de l'État.

Dans le cas catalan, l'échec de la tentative de réforme du Statut d'autonomie de la communauté autonome de Catalogne, réalisée en 2006, a joué un rôle important. Un arrêt du Tribunal constitutionnel avait en effet invalidé, en 2010, un grand nombre d'articles du nouveau Statut. Celui-ci avait pourtant été approuvé non seulement par le Parlement catalan, mais

Bien que les différentes parties insistent sur la nécessité d'une sortie de crise négociée, ce qui est certain, c'est que le processus souverainiste va de l'avant et gagne en popularité.

aussi par le Parlement espagnol, après des négociations longues et ardues et maintes modifications, puis finalement ratifié à la suite d'un référendum. Cet échec a sans aucun doute contribué à détourner une bonne partie de la population catalane de la voie réformiste; en peu d'années, le soutien aux options indépendantistes a explosé.

Un autre élément pouvant aider à comprendre la situation est la grave crise économique qui secoue l'Espagne, avec un taux de chômage qui dépasse les 27 % et atteint même 50 % chez les jeunes. Cette crise a touché directement les administrations publiques et mis en évidence les déficiences du financement de certaines communautés autonomes. Le budget de la Generalitat – dénomination historique du gouvernement autonome de Catalogne – est presque totalement dépendant de la contribution de l'État espagnol. Le gouvernement catalan n'a pas assez de leviers fiscaux pour financer les services publics qui relèvent de sa compétence. Cette situation, aggravée par la crise économique et la réduction des recettes, génère un déficit fiscal annuel très élevé, un des

plus élevés de toute l'Union européenne, et ce, malgré le fait que la Catalogne est une des régions les plus riches d'Espagne et celle qui contribue le plus, par les impôts de ses citoyens, aux coffres de l'État espagnol. Les compressions budgétaires, les graves problèmes du trésor public et la sensation d'étranglement et de dépendance au sein de la population ne font qu'accroître le mécontentement et renforcer la volonté indépendantiste.

Actuellement, c'est l'impasse. D'un côté, l'État espagnol, gouverné en ce moment par le Parti populaire, de droite et nationaliste, va dans le sens d'une recentralisation par une série de réformes amorcées en vue de récupérer certaines compétences des communautés autonomes. De l'autre, le processus souverainiste catalan se poursuit, avec pour objectif la tenue d'un référendum en 2014, par lequel se concrétiserait la volonté de créer un nouvel État européen. Entre les deux, une proposition de réforme constitutionnelle au niveau fédéral tente de préserver à la fois l'unité de l'État et le cadre des réalités territoriales particulières, mais elle ne recueille guère d'appuis.

Bien que les différentes parties insistent sur la nécessité d'une sortie de crise négociée, ce qui est certain, c'est que le processus souverainiste va de l'avant et gagne en popularité. L'internationalisation du conflit, le rôle de l'Europe et le processus initié en Grande-Bretagne avec le prochain référendum écossais sont autant d'éléments qui rendent plausible, pour la première fois depuis des décennies, l'idée que la Catalogne devienne un État d'Europe. Malgré la fin de non recevoir de Madrid, la majorité des partis et du peuple catalan est déterminée à tenir un référendum le 9 novembre 2014. Les prochains mois mettront sans aucun doute à l'épreuve la capacité politique des négociateurs et la maturité démocratique de l'État et de la société espagnols. ●

L'auteur est directeur adjoint et responsable des publications au centre jésuite Cristianisme i Justícia à Barcelone